RAPPEL DE PRODUIT - MÉDICAMENTS - PUBLIÉ LE 27/09/2023

Naprosyne 1000 mg, comprimés – Laboratoires Grünenthal

Niveau de rappel : Officines, établissements de santé, circuit de distribution pharmaceutique, patients

Les Laboratoires Grünenthal, procèdent, en accord avec l'ANSM, au rappel des lots mentionnés ci-dessous de la spécialité :

Naprosyne 1000 mg, comprimés, (boîte de 8 - CIP 3400933449933)

- Lot 237T02 - 05/2025
- Lot 237T03 - 05/2025
- Lot 237T04 - 05/2025
- Lot 238V01 - 12/2025

Ce rappel fait suite à l'identification d'une erreur de transcription en Braille du dosage sur le conditionnement secondaire : il est mentionné "500 mg" au lieu de "1000 mg".
Les mentions imprimées sur le conditionnement secondaire sont conformes, seul l'encodage en Braille est erroné.
Les comprimés, les blisters et la notice contenus dans les étuis présentant le défaut de Braille correspondent bien à Naprosyne 1000 mg, comprimés.

Il est demandé aux pharmaciens d'officines de contacter, par tous les moyens dont ils disposent, les patients susceptibles de détenir les lots de la spécialité concernée par ce rappel.

- Les patients non-voyants ou mal-voyants ramèneront les boîtes, même entamées et sont invités à consulter leur médecin pour disposer d'une alternative thérapeutique ou d'un autre dosage de Naprosyne, si leur traitement n'est pas déjà terminé.
- Pour les autres patients, les informations mentionnées sur la boite étant conformes, ils peuvent conserver et utiliser leur boîte.



PUBLIÉ LE 27/09/2023

Naprosyne 1000 mg – Rappel de lots

SURVEILLANCE - RETRAITS DE LOTS